



S.I.R.D.
135, rue de l'industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **25-11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 6 juillet 2011**

Le six juillet deux mille onze, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 16 JUIN 2011

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 14

Présents : M.BAFFERT(2), V.BELLE, F.BOMBINO (suppléante de Marcel REPELLIN), A.CARBONARI, J.CARRIER, C.DIDIER, G.FIER, F.GILABERT, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO (2) , D.ROUX, J. TESSAIRE,

Absents excusés : Y.BOULARD M.BROUZET, J.GAUTHIER V.GONNET, G.JULLIEN, C.COIGN

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : F. BOMBINO

Rappel du quorum : 10

OBJET : INSERTION-EMPLOI

RSA : Demande de subvention FSE 2011 : mission d'insertion professionnelle des allocataires du Revenu de Solidarité Active (rSa) exercée par le référent unique rSa du Parcours Emploi Renforcé. **Modifications**

Rapporteur : Michel BAFFERT

Le Vice-président expose :

La MIPE, dans le cadre de son activité et conformément à nos objectifs assure la mise en œuvre d'une action d'accompagnement renforcé vers l'emploi pour les publics prioritaires éloignés de l'emploi.

Une partie de ces publics est identifiée comme bénéficiaires du RSA compétence du CGI.

Le Conseil général délègue à la MIPE par convention (délibération approuvée le 22.09.2010) la mission d'insertion professionnelle des allocataires du Revenu de Solidarité Active (rSa) exercée par le référent unique rSa du Parcours Emploi Renforcé

Objectif visé : accompagner vers et dans l'emploi les allocataires du RSA, par l'action des référents de parcours RSA (Ex ALI) sur la base de 70 bénéficiaires/par an et par ETP

Architecture de l'opération : le CGI propose aux bénéficiaires différentes opérations dans le cadre d'un parcours individualisé. Pour atteindre cet objectif d'accès à l'emploi, l'allocataire sera accompagné dans ses démarches par un référent de parcours.

Pour assurer cette opération LA MIPE (Maison Intercommunale pour l'emploi) dispose de 2.55 ETP référents Parcours RSA dédiés à l'accompagnement des allocataires du RSA.

Cette mission d'accompagnement renforcé vers l'emploi assurée par les référents de parcours RSA (ex ALI) fait l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès du Fond social européen (FSE) pour l'année 2011 que nous avons validé en décembre 2010

Or, Le 14 juin 2011, le conseil général de l'Isère nous informait d'une augmentation de 3% des subventions versées dans le cadre du co-financement des postes de référents RSA (ex ALI) pour l'année 2011.

La subvention allouée sera ainsi augmentée de 12240€ pour un montant total de subvention de 42 024€

Il convient dès lors de modifier la demande de subvention 2011 validée en décembre 2010, pour tenir compte des nouveaux montants : soit une charge financière par le Conseil général de l'Isère des 2.55 ETP plafonnée à 42 024 € cofinancés à 50% par le FSE. Le reste de l'action soit 70% étant financés par le SIRD sur ces fonds propres.

ACCOMPAGNEMENT

(REFERENT PARCOURS RSA)

| Années / Exercices | 2011 | | | |
|---|------------------|-------------|-----------------|-------|
| | | | recettes | |
| Postes de dépenses | " | % | | % |
| Dépenses directes (1+2+3+4) | 128 508 " | 83% | | |
| 1. Personnel | 105 840 " | 83% | | |
| 2. Fonctionnement | | | | |
| 3. Prestations externes | | | | |
| 4. Liées aux participants | | | | |
| 5. Dépenses indirectes de fonctionnement | 21 168 " | 17% | | |
| 6. Dépenses en nature | | | | |
| | | | | |
| Subvention CGI | | | 21012 | 16.5% |
| Subvention FSE | | | 21012 | 16.5% |
| Autofinancement | | | 84984 | 67% |
| Dépenses totales | 127 008 Ö | 100% | 127008 Ö | |

Après débat, il convient de valider Le projet d'accompagnement renforcé vers l'emploi assurée par les référents de parcours RSA (ex ALI) faisant l'objet d'un dossier de demande de subvention auprès du Fond social européen (FSE) ainsi que le budget prévisionnel 2011.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- ↪ VALIDE le Projet d'accompagnement renforcé vers l'emploi assuré par les référents de parcours RSA de la MIPE,
- ↪ VALIDE le budget prévisionnel 2011 de l'opération.
- ↪ VALIDE la demande de subvention auprès du FSE
- ↪ AUTORISE le Président à signer tout document afférent à la présente demande de subvention
- ↪ DIT que la présente délibération remplace la délibération n° 50-10 du 08 décembre 2010

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 11 juillet 2011
Le Président
Michel BAFFERT